

Report to
Rapport au :

Transportation Committee
Comité des transports
5 June 2019 / 5 juin 2019

and Council
et au Conseil
12 June 2019 / 12 juin 2019

Submitted on May 27, 2019
Soumis le 27 mai 2019

Submitted by
Soumis par :
Luc Gagné, Director, Roads and Parking Services / directeur, Services des routes
et du stationnement

Contact Person
Personne ressource :
Scott Caldwell, Area Manager, Transitway and Parking / gestionnaire de secteur,
Transitway et Stationnement
613-580-2424 x/poste 27581, Scott.Caldwell@ottawa.ca

Ward / Quartier : CITY WIDE / À
L'ÉCHELLE DE LA VILLE

File Number / Numéro de dossier :
ACS2019-PWE-GEN-0025

SUBJECT: Parking Services 2019 Business Plan

OBJET : Plan opérationnel de 2019 des Services de stationnement

REPORT RECOMMENDATION

That the Transportation Committee recommend that Council approve the Parking Services 2019 Business Plan, as described in Document 1.

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des transports recommande au Conseil d'approuver le rapport sur le Plan opérationnel de 2019 des Services de stationnement, comme le décrit le document 1.

CONTEXTE

Il était d'abord prévu de présenter le [Plan opérationnel de 2019 des Services de stationnement \(ACS2019-PWE-GEN-0003\)](#) à la réunion du Comité des transports (CT) du 1^{er} mai 2019, qui a été annulée. Dans le cadre de la réunion du 5 juin 2019 du CT, ce rapport a été remplacé par une nouvelle version du rapport sur le Plan opérationnel de 2019 des Services de stationnement portant le code ACS2019-PWE-GEN-0025. Les modifications au rapport comprennent une mise à jour sur l'actualisation de la Stratégie municipale de gestion du stationnement et sur l'échéancier de l'examen du modèle de gestion (ce rapport se trouve en page 4).

La Ville d'Ottawa offre des places de stationnement payantes par l'entremise de son Programme municipal de gestion du stationnement. Géré par les Services des routes et du stationnement, qui fait partie de la Direction générale des travaux publics et de l'environnement, ce programme vise à offrir des services de stationnement public cadrant avec les buts et les objectifs de la Stratégie municipale de gestion du stationnement qu'a approuvée le Conseil ([ACS2009-COS-PWS-0009](#)).

La Stratégie exige que le Programme municipal de gestion du stationnement comporte un budget et un plan de travail annuels, approuvés chaque année par le Conseil, ainsi qu'un plan d'immobilisations, aussi approuvé par le Conseil et mis à jour au besoin. Le Plan opérationnel de 2019 satisfait à ces exigences.

Le 31 décembre 2018, les Services de stationnement géraient les installations suivantes :

- 3 855 places de stationnement payant sur rue;
- 2 776 places de stationnement hors rue dans 6 structures de stationnement et 12 parcs de stationnement en surface;
- 2 810 supports à vélos avec anneau et poteau.

Ce sont des fournisseurs externes contractuels qui sont chargés de fournir et d'entretenir l'équipement de paiement du stationnement, tant sur rue que hors rue, et de

gérer le système de paiement par téléphone PayByPhone. Les Services de stationnement s'occupent de ce qui suit :

- Gestion opérationnelle du stationnement payant sur rue et hors rue, ce qui comprend l'entretien des garages de stationnement et des parcs de stationnement en surface (voir la mise à jour de mai 2019 ci-après);
- Supervision et gestion des sous-traitants;
- Gestion de la politique de stationnement payant (tarifs, heures, etc.);
- Programme d'études sur le stationnement local;
- Études sur le stationnement et autres évaluations;
- Surveillance des processus financiers et du rapprochement des recettes;
- Planification et gestion financières;
- Gestion du Programme de stationnement des autocars sur rue;
- Élaboration et gestion des contrats et des accords conclus avec les fournisseurs de stationnement privé;
- Gestion continue du rendement et des données.

ANALYSE

Le Plan opérationnel fait état des initiatives et des projets qui seront entrepris en 2019, lesquels cadrent tous avec les buts et les objectifs de la Stratégie municipale de gestion du stationnement et du Plan directeur des transports. En voici la liste :

- Mise à jour de la Stratégie municipale de gestion du stationnement et l'examen du modèle de gestion;
- Enquêtes sur le taux d'occupation des espaces de stationnement sur rue et la conformité;
- Examens des tarifs de stationnement hors rue;
- Étude sur le stationnement dans le secteur central;
- Examens du stationnement par secteur et études sur le stationnement local;
- Projets relatifs au cycle de vie – installations de stationnement;
- Initiatives d'amélioration des installations de stationnement;
- Collecte automatique de données – stationnement sur rue et parcs de stationnement en surface;
- Installation de supports à vélos;
- Stratégie de stationnement pour vélos;
- Stratégie de stationnement des autocars;

- Rapport annuel 2018.

Les budgets d'immobilisations et de fonctionnement décrits dans le Plan opérationnel donnent un aperçu des estimations des recettes et des dépenses, telles qu'elles figurent dans le budget municipal 2019 adopté. Ils comprennent également les plans à long terme pour le fonds de réserve pour le stationnement et le fonds du règlement financier des exigences de stationnement, ainsi que des prévisions d'immobilisations établissant les dépenses prévues en la matière. Les tarifs suivants, adoptés dans le cadre du budget 2019, sont les tarifs maximaux que peut exiger la Ville d'Ottawa. Les tarifs imposés sont établis par les Services de stationnement conformément à la Stratégie municipale de gestion du stationnement et sont modifiés en vertu des pouvoirs délégués pour permettre d'optimiser chaque aire de stationnement sur rue et hors rue :

- Tarifs horaires :
 - Sur rue : maximum de 3 \$ l'heure;
 - Parcs et garages : maximum de 6 \$ l'heure (les tarifs peuvent varier selon l'utilisation);
- Tarif quotidien :
 - Parcs et garages : 24 \$;
- Tarif mensuel :
 - Parcs et garages : 245 \$.

Mise à jour de mai 2019 sur l'actualisation de la Stratégie municipale de gestion du stationnement et sur l'examen du modèle de gestion

Le rapport final sur l'actualisation de la Stratégie municipale de gestion du stationnement et sur l'examen du modèle de gestion devait être présenté au Comité des transports à sa réunion de juin 2019. Par suite de certaines modifications du calendrier des travaux qu'ont entraînées l'état d'urgence, les interventions lors des inondations et les efforts de rétablissement après les inondations, la présentation du rapport final et de ses recommandations a été reportée à la réunion du Comité des transports de l'automne 2019.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée à la recommandation de ce rapport, puisqu'il n'y a aucun stationnement municipal payant dans le secteur rural d'Ottawa.

CONSULTATIONS

Les projets et initiatives présentés dans le Plan opérationnel de 2019, y compris le plan de dépenses provisoire du fonds de réserve pour le stationnement, ont été présentés au Groupe de consultation des intervenants du stationnement (GCIS) à la réunion du 10 janvier 2019.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'est associée à l'approbation de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur le plan de la gestion des risques n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Aucune répercussion financière n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du présent rapport. Les informations financières présentées correspondent au budget de 2019.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Le personnel fera en sorte que toutes les normes d'accessibilité applicables soient respectées pendant la mise en œuvre des projets et initiatives de ce rapport, notamment en consultant les employés de la Ville concernés. Par ailleurs, le GCIS comprend un représentant du Comité consultatif sur l'accessibilité.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Les recommandations du présent rapport cadrent avec la priorité stratégique « Excellence du service », plus particulièrement avec l'objectif stratégique ES1 – Améliorer l'expérience des clients au moyen d'attentes de service définies. Elles

cadrent aussi avec la priorité stratégique « Viabilité financière », en particulier l'objectif stratégique VF1 – Assurer une saine gestion financière.

DOCUMENT À L'APPUI

Document 1 – Plan opérationnel de 2019 des Services de stationnement (joint au présent rapport)

SUITE À DONNER

Après l'approbation du présent rapport, la Direction générale des travaux publics et de l'environnement réalisera les initiatives et les projets décrits dans le Plan opérationnel de 2019 des Services de stationnement.